



Bruxelles le 10 janvier 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les banques coopératives, axées sur le développement et les services, entendent soutenir pleinement, à partir de leur modèle d'entreprise original, les objectifs économiques et sociaux des politiques gouvernementales et européennes dans la ligne des objectifs de Lisbonne.

Le Groupement Européen des Banques Coopératives a présenté à la presse les conclusions d'une étude sur les banques coopératives intitulée « Des valeurs et une pratique au service du développement ».

Ce document présente leur rôle et leur mode de fonctionnement dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- dans une banque coopérative, l'actionnaire (ou sociétaire) et le client sont une seule et même personne qui élit les dirigeants selon le principe « un homme, une voix » dans un gouvernement démocratique d'entreprise ; d'où l'objectif majeur de créer de la valeur pour lui par des produits et services adaptés et au meilleur prix, d'où aussi une grande proximité avec lui ;
- l'organisation décentralisée des banques coopératives renforce cette proximité : l'ancrage local au travers de leurs 60.000 guichets permet une bonne connaissance des besoins, induit une prise de décision à la base et une maîtrise des risques, tout en contribuant significativement au développement régional et à la cohésion sociale ;
- les banques coopératives sont depuis l'origine des acteurs du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises ; elles participent au quotidien à la lutte pour l'emploi et au combat contre les exclusions ;
- elles ont une forte capacité d'innovation au service de leurs actionnaires-clients : elles ont inventé la bancassurance et sont en pointe dans les technologies les plus modernes, notamment dans le domaine des moyens de paiement ;
- les banques coopératives sont des entreprises financièrement solides et bien gérées, ce que reconnaissent les agences de notation ; elles contribuent ainsi à la stabilité et à la compétitivité du système financier européen comme à la dynamique de sa modernisation et de ses restructurations.

Il est enfin rappelé que les banques coopératives sont soumises aux mêmes règles – juridiques, fiscales, prudentielles – que leurs concurrents



A cette occasion, le Président, Etienne Pflimlin a déclaré : « Avec 130 millions de clients et 700 000 salariés, les 4.500 banques coopératives sont un acteur majeur du système bancaire et financier européen. Donnant la priorité aux services offerts aux agents économiques, elles contribuent activement au développement, à la compétitivité et à l'emploi dans l'espace européen. Faisant vivre un modèle d'entreprise original, innovatrices et performantes, elles entendent soutenir pleinement les objectifs économiques et sociaux des politiques gouvernementales et européennes tels qu'ils ressortent de la stratégie de Lisbonne. ».

Contacts :

M. Etienne Pflimlin Président Tél : 00 33 1 44 01 10 01

M. Hervé Guider Secrétaire Général Tél : 00 32 2 230 11 24

h.guider@eurocoopbanks.coop

www.eurocoopbanks.coop